

Zeitschrift: Bulletin der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften = Bulletin de l'Académie suisse des sciences médicales = Bollettino dell' Accademia svizzera delle scienze mediche

Herausgeber: Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften

Band: 2 (1946-1947)

Heft: 4

Artikel: L'UNESCO et la collaboration internationale dans le domaine des sciences médicales

Autor: Needham, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-306847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'UNESCO et la collaboration internationale dans le domaine des sciences médicales

Rapport du Dr. J. Needham, F. R. S., Paris

fait à la Séance scientifique de l'Académie Suisse des Sciences Médicales
à l'occasion de la « Conférence médicale britannique-suisse »

L'occasion de cette conférence médicale plus ou moins bilatérale me permet de dire quelques mots sur le travail de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture, qui – en ce moment – se trouve en plein développement. Elle vient de s'établir à Paris et, jusqu'à la fin de l'année, la commission préparatoire aura créé une organisation permanente.

Au département des sciences naturelles (Natural Sciences, Naturwissenschaften) incombent les tâches suivantes :

A. Tâche temporaire :

Accélérer le travail d'aide scientifique.

B. Tâche permanente :

1^o Créer un service de liaison scientifique international en formant des bureaux de collaboration scientifique dans les terres éloignées des principaux centres de recherche scientifique et technique (p.ex. en Extrême Orient, en Moyen Orient et en Amérique du Sud).

2^o Faciliter par tous les moyens le travail des unions scientifiques et de leur comité central.

3^o Entreprendre certaines tâches spéciales qui jusqu'ici n'ont pas encore été exécutées, par exemple rendre disponible de bons films scientifiques en toutes les langues, donner des garanties financières pour des œuvres de collaboration internationale, frais de voyage, etc.; faciliter l'emploi et la distribution de microfilms et d'autres formes de reproduction documentaire en établissant une liste mondiale d'instituts scientifiques et de savants.

4^o Collaborer avec d'autres organisations des Nations Unies s'occupant des sciences, de la technique, etc. (par exemple l'organisation mondiale pour la santé, l'organisation pour l'agriculture et l'alimentation) et conseiller les départements économiques et sociaux dans des questions d'ordre scientifique.

5^o Entreprendre les démarches nécessaires pour informer les peuples du monde de la portée internationale de découvertes scientifiques.

6^o Préparer et entreprendre de nouvelles formes de collaboration scientifique internationale (par exemple en créant des observatoires astronomiques internationaux, des laboratoires pour l'étude des aliments ou encore une fédération de collections de cultures types qui s'occuperait entr'autres d'établir un catalogue mondial des types cultivés, etc.).

En parlant de « sciences » le secrétariat de l'UNESCO entend les sciences naturelles pures et appliquées, – les sciences médicales sont donc comprises et il a été prévu de créer des sous-sections tant pour les sciences médicales que pour les sciences techniques et agricoles.

Il est évident que le secrétariat ne pourra pas se composer de personnel qui soit compétent dans tous les domaines des sciences. Il doit donc pouvoir compter sur la collaboration des corporations internationales déjà existantes, et qui sont des autorités reconnues dans leur domaine. Le domaine des sciences pures est bien développé car – comme nous l'avons mentionné – il existe déjà les unions scientifiques internationales et leur comité. Une organisation intergouvernementale telle que l'UNESCO a besoin des unions :

1^o parce qu'elles sont des autorités généralement approuvées, auxquelles peuvent être soumises des questions de grand intérêt; et

2^o parce que ce sont les canaux par lesquels lui peuvent parvenir des fonds internationaux qui pourraient être rendus disponibles pour des travaux scientifiques coopératifs. Il est vrai qu'il y a encore bien des sciences telles que la physiologie, la biochimie et la pharmacologie qui n'ont pas formé d'union, mais nous espérons qu'un bureau international permanent ne manquera pas d'être établi dans de pareils cas.

Le domaine de la médecine diffère de celui des sciences pures en tant que, quoi qu'il y ait un grand nombre d'organisations internationales (sociétés, congrès, comités, etc.), il n'y a rien qui corresponde au comité international des unions scientifiques. Un pareil conseil pourrait assumer bien des fonctions utiles en s'occupant par exemple de la coordination d'endroits et de dates pour l'organisation de congrès médicaux et de l'étude de questions qui sont de grande importance pour toutes les sciences médicales et qui pourraient lui être posées par n'importe quelle section de l'organisation des Nations Unies ou par l'ONU elle-même.

Il est probable que les mêmes mesures seront prises dans les domaines des sciences techniques et agricoles.

L'organisation de l'UNESCO est née de la collaboration de 44 états-membres. Les membres de l'ONU n'en font donc pas tous partie; d'autre part un état peut être membre de l'UNESCO sans être membre de l'ONU.

Le Dr Julian Huxley, FRS. (Angleterre) est secrétaire général de l'UNESCO; ses assistants sont MM. Wilson (E.U.) et Thomas (France).

Le Dr J. Needham est directeur du département des sciences naturelles; il est secondé par: Dr I. M. Shukova (USSR.) pour les sciences médicales, Dr Yeh Chu-Pei (Chine) pour les sciences techniques, Dr M. B. C. Guha (Indes) pour les sciences agricoles et Dr C. Sadron (France) pour les sciences pures.

L'UNESCO est en train de former son équipe et nous serions heureux qu'on nous signalât de jeunes scientifiques suisses que le travail d'outre-mer de l'UNESCO saurait intéresser et qui seraient d'accord d'entrer dans son service de liaison scientifique.

Et voici l'adresse de l'UNESCO: 19, Avenue Kléber, Paris XVI^e.